



Groupes de travail du 5 juillet 2013

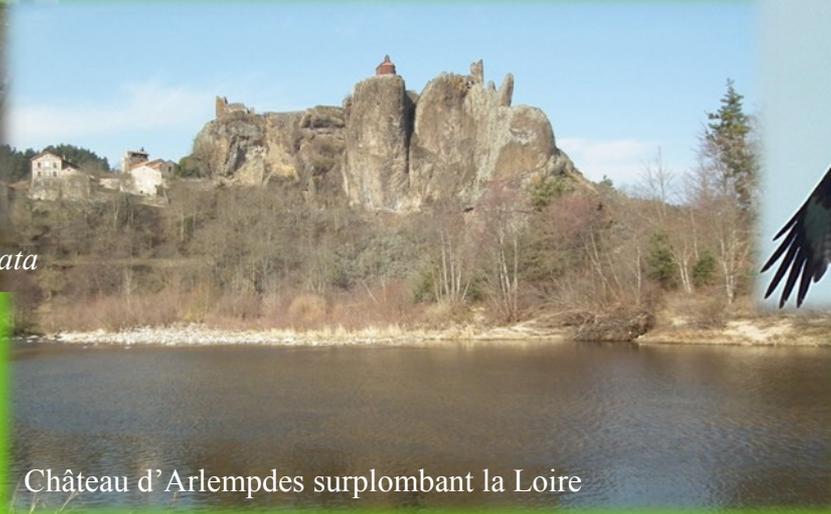
Sites Natura 2000 des Gorges de la Loire

ZSC FR 8301081–ZSC FR 8301096 et ZPS FR8312009

sites
Natura
2000
des
Gorges
de la
Loire



Sonneur à ventre jaune - *Bombina variegata*



Château d'Arlempdes surplombant la Loire



Milan royal –
Milvus milvus



Pic noir - *Dryocopus
martius*





Ordre du jour

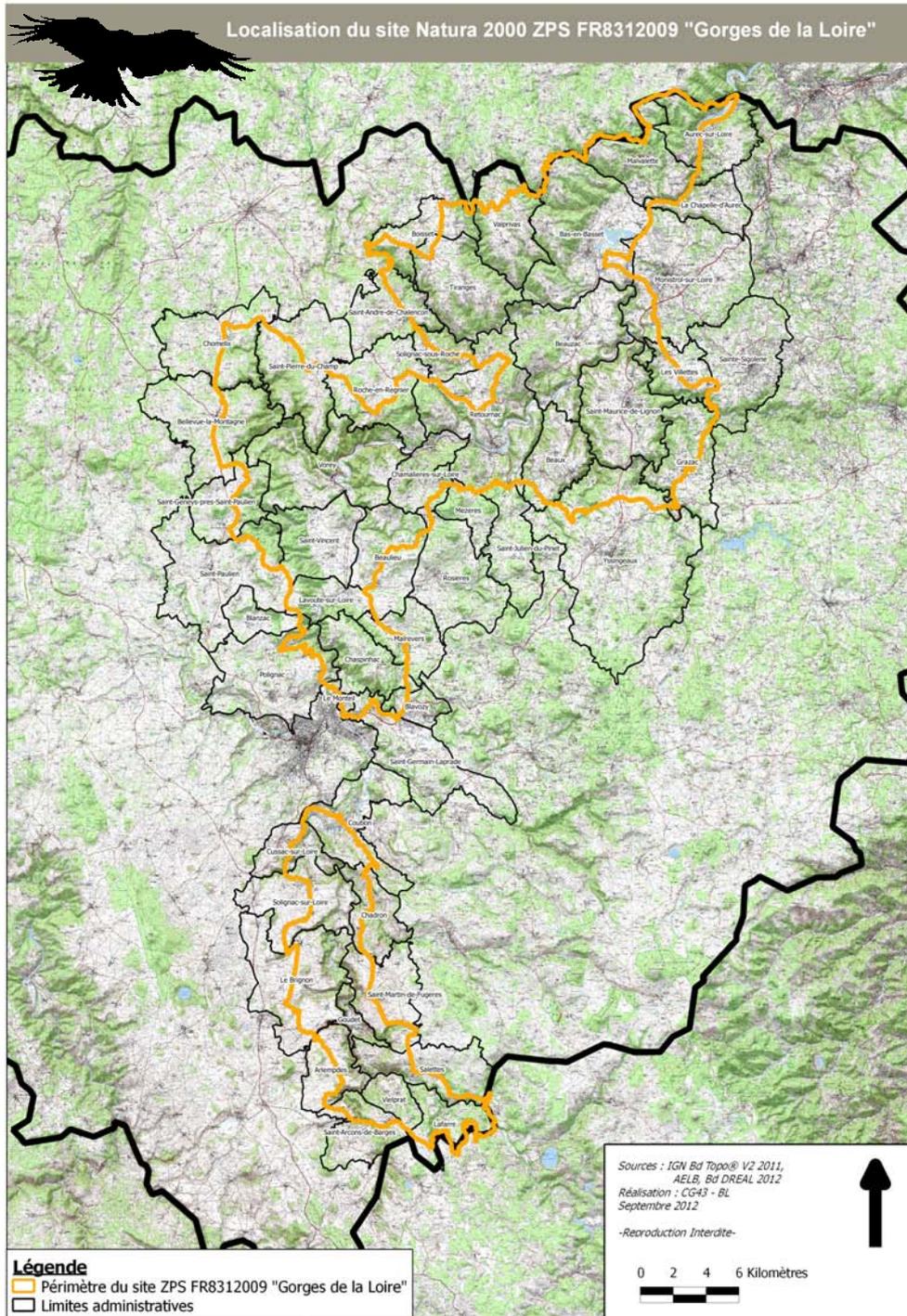
-Présentation générale des sites Natura 2000

-Présentation et discussion sur les objectifs et les actions de gestion concernant les milieux aquatiques

-Présentation et discussion sur les objectifs et les actions de gestion concernant les activités de pleine nature

-Présentation et discussion sur les objectifs et les actions de gestion concernant les milieux agricoles

-Présentation et discussion sur les objectifs et les actions de gestion concernant les milieux forestiers

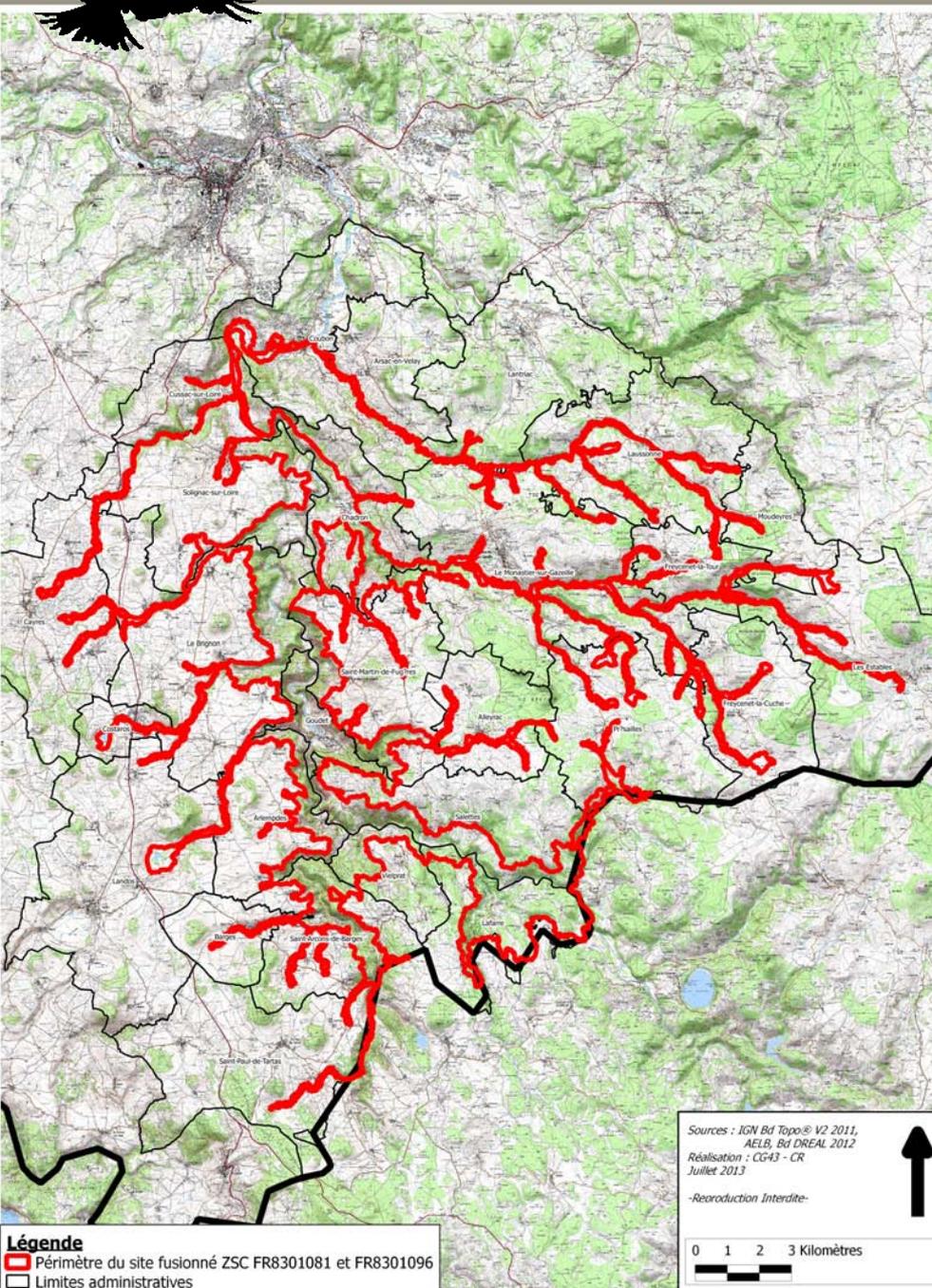


Carte de localisation

ZPS FR8312009 «Gorges de la Loire»:

- Superficie : 58709 ha
- 51 communes
- 138 km de Loire et 850 km de ses affluents
- 39 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont 19 nicheuses

Carte de localisation



ZSC FR8301081 « Gorges de la Loire et affluents partie Sud » :

- Superficie : 4976 ha
- 15 communes

ZSC FR8301096 « Rivières à Écrevisses à pattes blanches » :

- 160 km d'affluents de la Loire
- 12 communes

ZSC fusionnée :

- Superficie : 7058 ha
- 34 km de la Loire et 247 km d'affluents
- 27 communes
- 20 habitats d'intérêt communautaire
- 15 espèces d'intérêt communautaire

Légende
■ Périmètre du site fusionné ZSC FR8301081 et FR8301096
□ Limites administratives

Sources : IGN Bd Topo® V2 2011,
AELB, Bd DREAL 2012
Réalisation : CG43 - CR
Juillet 2013

-Reproduction Interdite-

0 1 2 3 Kilomètres





Recalage du périmètre de la ZSC Gorges de la Loire et affluents et fusion avec le site écrevisses

Recalage de la ZSC « Gorges de la Loire et affluents partie Sud » au parcellaire :

- limites visuelles (routes, grands milieux...);
- données naturalistes ;
- extension vers l'aval de la Loire sur 7,5 km
- surface initiale du site : 4976,62 ha, périmètre proposé : 5405,14 ha, soit une augmentation de 8,6%

Extension du périmètre ZSC « Rivières à Écrevisses à pattes blanches » :

- **en milieu forestier** : bande de 10 m de part et d'autre du cours d'eau.
- **en milieu ouvert** : calage sur les limites cadastrales ou limites visuelles à moins de 100 mètres du cours d'eau.

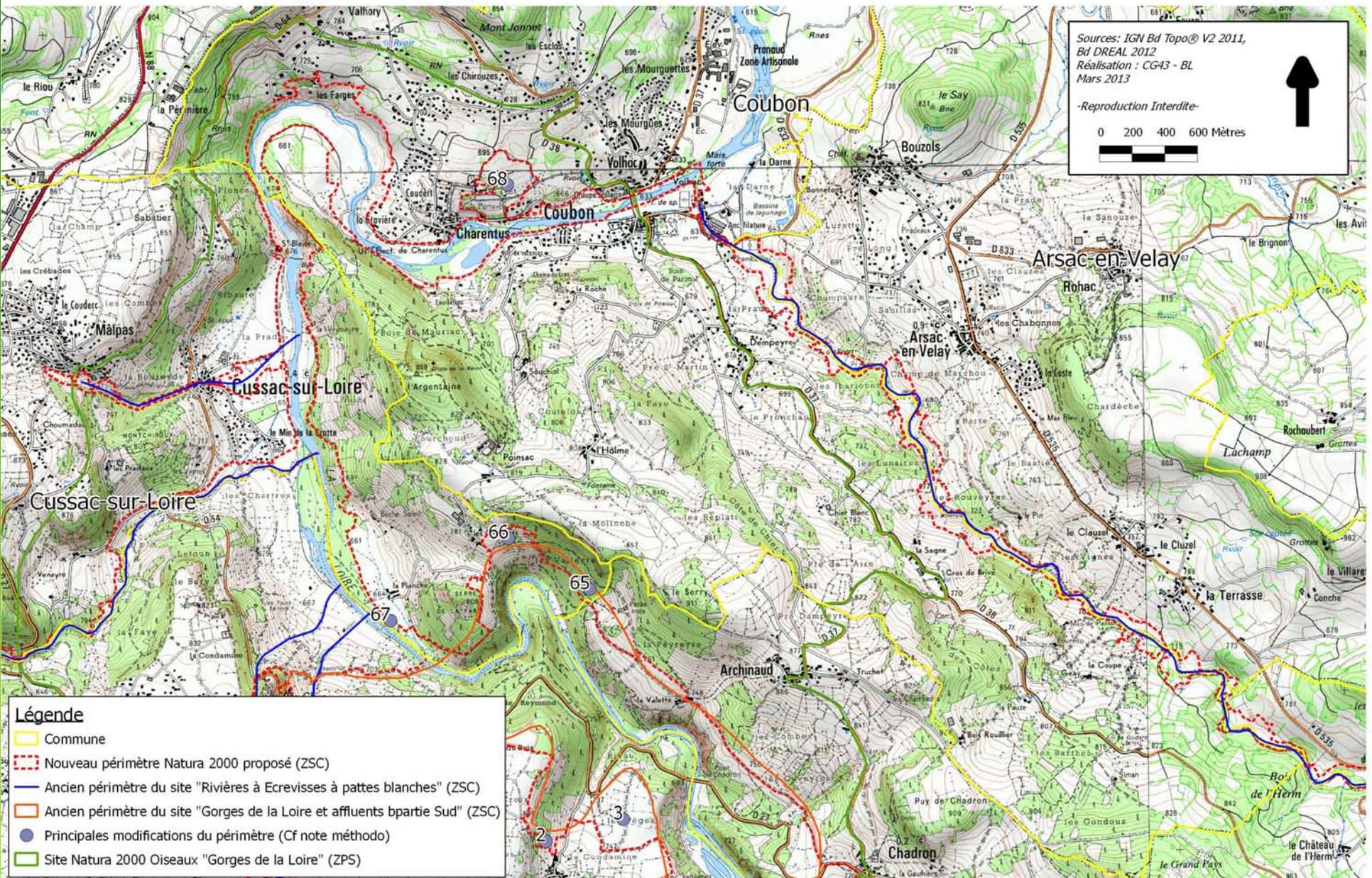
Si absence de limite cadastrale ou visuelle, bande de 35 mètres du cours d'eau

- **en milieu urbain** : bande de 2 m le long des bourgs, au niveau des ponts et voies qui traversent le cours d'eau. Exclusion des zones urbaines (habitations ...).
- intégration des secteurs de sources (zones humides)
- surface initiale : 159 km, périmètre proposé : 1667,8 ha

Concertation avec les 27 communes concernées :

- mars / avril : rencontre des 27 communes pour validation du périmètre
- réajustement du périmètre

Natura 2000 Coubon : Proposition de recalage, extension et fusion des sites des gorges de la Loire (ZSC) - Scan25



Sources: IGN Bd Topo® V2 2011,
Bd DREAL 2012
Réalisation: CG43 - BL
Mars 2013

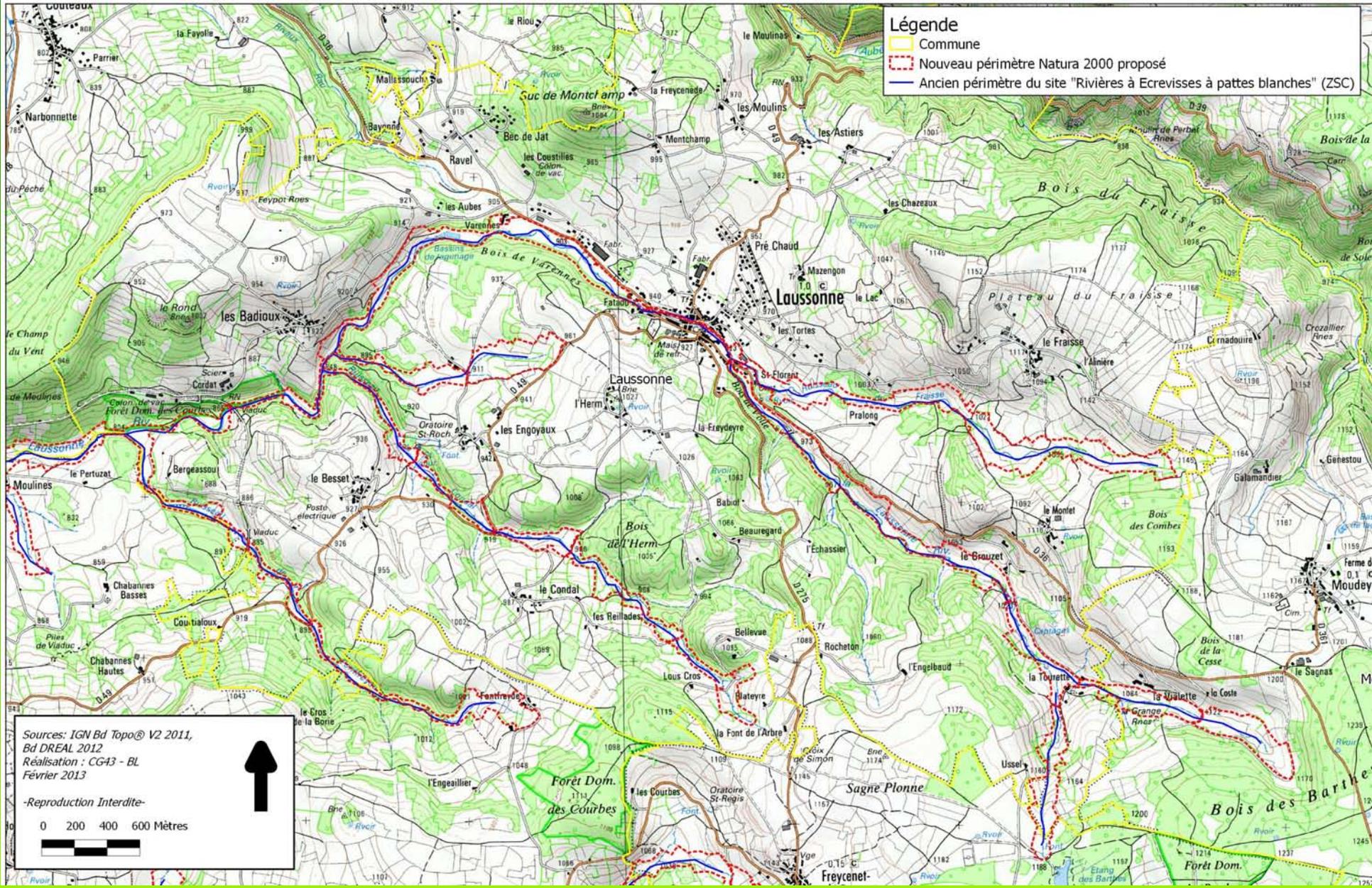
-Reproduction Interdite-

0 200 400 600 Mètres



- Légende**
- Commune
 - Nouveau périmètre Natura 2000 proposé (ZSC)
 - Ancien périmètre du site "Rivières à Ecrevisses à pattes blanches" (ZSC)
 - Ancien périmètre du site "Gorges de la Loire et affluents partie Sud" (ZSC)
 - Principales modifications du périmètre (Cf note méthodo)
 - Site Natura 2000 Oiseaux "Gorges de la Loire" (ZPS)

Natura 2000 Laussonne : Proposition de recalage, extension et fusion des sites des Gorges de la Loire (ZSC)



Légende

- Commune
- Nouveau périmètre Natura 2000 proposé
- Ancien périmètre du site "Rivières à Ecrevisses à pattes blanches" (ZSC)

Sources: IGN Bd Topo® V2 2011, Bd DREAL 2012
Réalisation : CG43 - BL
Février 2013

-Reproduction Interdite-

0 200 400 600 Mètres



Enjeux et objectifs des sites Natura 2000

sites
Natura
2000
des
Gorges
de la
Loire

ZSC fusionnée « Gorges de la Loire et affluents partie Sud » et « Rivières à Écrevisses à pattes blanches »

Enjeux	Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels
Conservier et restaurer les habitats naturels, habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire	Préserver les milieux diversifiés et la continuité écologique	Préserver et restaurer les milieux agropastoraux à forte valeur patrimoniale
		Conservier les milieux forestiers à forte valeur patrimoniale
		Favoriser les milieux de transition et les corridors écologiques
		Conservier les milieux rupestres
		Préserver et restaurer les zones humides
	Respecter et favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau	Préserver et restaurer la continuité écologique et sédimentaire
		Maintenir et restaurer des forêts alluviales, des ripisylves et de la végétation herbacée des berges
		Préserver les berges et le lit mineur des cours d'eau
	Améliorer la qualité de l'eau	Contrôler et réduire les pollutions
		Gérer le phénomènes d'érosion, de ruissellement et de lessivage
Concilier les activités de pleine nature et touristiques avec la préservation du patrimoine naturel	Préserver et aménager les gîtes favorables aux chiroptères	
	Protéger les sites sensibles de la surfréquentation	
Luter contre les EEE	Veiller et limiter les population des EEE	
Favoriser l'appropriation locale du site Natura 2000	Assurer la mise en oeuvre du DOCOB	Animer et coordonner le DOCOB
		Evaluer la mise en oeuvre du DOCOB
		Améliorer les connaissances
	Informier et sensibiliser le public	Favoriser la communication autour de la richesse et des sensibilités du site



Enjeux et objectifs des sites Natura 2000

ZPS « Gorges de la Loire »

Enjeux	Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels
Préserver les populations d'espèces d'intérêt communautaire	Limiter la mortalité des oiseaux par destruction directe	Limiter les collisions et les électrocutions sur les lignes électriques
		Limiter les traitements
		Assurer la préservation des nids
	Limiter le dérangement des oiseaux	Limiter le dérangement par des activités de loisirs en période de reproduction
		Limiter les dessertes et les travaux forestiers en période de reproduction
Préserver et maintenir les habitats et les ressources alimentaires des espèces d'intérêt communautaire	Préserver des milieux diversifiés riches en ressources alimentaires pour les oiseaux	Préserver et restaurer les milieux agropastoraux riches en graines et en proies
		Favoriser des forêts riches en aires de reproduction et en insectes
		Favoriser les milieux de transition et les corridors écologiques
		Préserver et restaurer les zones humides et les plans d'eau
		Favoriser la disponibilité de ressources alimentaires adaptées aux charognards
	Respecter et favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau	Préserver et restaurer la continuité écologique et sédimentaire
		Maintenir et restaurer des forêts alluviales, des ripisylves et de la végétation herbacée des berges
Préserver les berges et le lit mineur des cours d'eau		
Favoriser l'appropriation locale du site Natura 2000	Assurer la mise en oeuvre du DOCOB	Animer et coordonner le DOCOB
		Evaluer la mise en oeuvre du DOCOB
		Améliorer les connaissances
	Informé et sensibiliser le public	Favoriser la communication autour de la richesse et des sensibilités du site



Milieux aquatiques : réseau hydrographique et zones humides

Descriptif et enjeux :

- 34km de Loire et 247 km de ses affluents pour la ZSC
138 km de Loire et 850 km de ses affluents pour la ZPS
- 3 habitats humides d'intérêt communautaire pour la ZSC
- 8 espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux aquatiques pour la ZSC: Loutre, Ecrevisse à pattes blanches, Sonneur à ventre jaune...
- 4 oiseaux d'intérêt communautaire inféodés aux milieux aquatiques pour la ZPS: Héron Bihoreau gris, Aigrette garzette, Martin pêcheur, Milan noir





Milieux aquatiques : réseau hydrographique et zones humides

Menaces :

- Urbanisation
- Dégradation de la qualité de l'eau
- Erosion des berges et dégradation des cours d'eau liées aux activités humaines
- Artificialisation et modification de la dynamique naturelle des cours d'eau
- Drainage, assèchement, remblais des zones humides
- Intensification des pratiques agricoles sur les zones humides
- Destruction de la ripisylve et de la végétation des berges, plantations en bordure de cours d'eau
- Prédation et compétition avec des espèces exotiques envahissantes



Actions de gestion concernant les habitats et les espèces:

Actions au sein de la ZSC	Actions au sein de la ZPS
	G3 : Limiter les travaux d'entretien des milieux ouverts pendant la période de nidification
	G4 : Limiter les travaux d'entretien et/ou d'abattage des boisements et des haies en période de reproduction
G1 : Maintenir et promouvoir la gestion pastorale raisonnée des milieux à forte valeur patrimoniale	G8 : Maintenir et promouvoir la gestion pastorale raisonnée des milieux à forte valeur écologique pour les oiseaux
G4 : Raisonner l'utilisation des fertilisants et des amendements sur les milieux ouverts	G11 : Raisonner l'utilisation des fertilisants et des amendements limitant la biodiversité des milieux
G5 : Favoriser la mise en défens des zones sensibles	
G11 : Conserver et restaurer le réseau de mares	
G13 : Améliorer la fonctionnalité des zones humides	G17 : Améliorer la fonctionnalité des zones humides et des plans d'eau
G14 : Préserver et restaurer la diversité et la dynamique hydromorphologique des cours d'eau	G18 : Préserver et restaurer la diversité et la dynamique hydromorphologique des cours d'eau
G15 : Effacer ou aménager les obstacles à l'écoulement naturel	
G16 : Conserver et restaurer la végétation des berges	G19 : Conserver et restaurer la végétation des berges
G17: Limiter la plantation de résineux en bordure de cours d'eau	G20 : Limiter la plantation de résineux en bordure de cours d'eau
G18 : Limiter l'impact des usagers sur l'érosion des berges et sur la dégradation des lits des cours d'eau	G21 : Limiter l'impact des usagers sur l'érosion des berges
G20 : Limiter la dégradation des frayères favorables aux salmonidés	
G21 : Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires	
G25 : Contrôler l'évolution des populations d'espèces invasives	



Actions de gestion transversales:

Actions au sein de la ZSC

Actions au sein de la ZPS

G25 : Contrôler l'évolution des populations d'espèces invasives

G1 : Sécuriser le réseau électrique

A1 : Organiser des réunions et des rencontres auprès des acteurs locaux

A2 : Animer des chartes, des contrats et des MAET

A3 : Assurer la gestion administrative, financière du site Natura 2000

A4 : Assurer une veille écologique du site et une assistance aux études d'incidences

A5 : Favoriser la coordination avec les différentes politiques publiques territoriales

A6 : Développer le suivi du DOCOB

A7 : Evaluer l'efficacité des mesures de gestion

A8 : Réactualiser le DOCOB

S1 : Améliorer les connaissances des habitats et des espèces au sein du site

C1 : Développer des outils de communication à destination des usagers et du grand public

C2 : Développer des outils de communication à destination des acteurs et des porteurs de projets



Descriptif et enjeux :

Activités de loisirs

- Chasse : 1 ACCA par commune (ZPS et ZSC) → pression de chasse modérée
- Pêche : 12 APPMA sur la ZPS dont 4 sur la ZSC → très pratiquée sur les gorges de la Loire
- Sports nautiques : Loire navigable par de petites embarcations sur son intégralité (ZPS et ZSC) → faible pression des sports nautiques
- Sports motorisés : pression importante pour les habitats et la faune (notamment oiseaux)
 - 1 moto club, 8 manifestations sportives entre 2009 et 2011, pratiques sauvages (ZSC)
 - 6 motos clubs, 32 manifestations entre 2009 et 2011, pratiques sauvages (ZPS)
- Randonnée :
 - 4 sentiers GR et 18 PR (ZSC)
 - 6 sentiers GR et 109 PR (ZPS)
- Randonnée cycliste : 2 itinéraires (ZSC) et 12 itinéraires (ZPS)
- Escalade : 3 sites au sein de la ZPS dont 1 dans la ZSC et 3 à proximité immédiate
- Sports de vols libre : 2 sites de parapente sur la ZPS
- Baignade : 3 sites majeurs sur la ZSC



Activités de loisirs

Menaces :

- Surfréquentation des zones sensibles par le piétinement ou le dérangement
- Dérangement lors de la période de reproduction/nidification de la faune
- Erosion des berges et dégradation des cours d'eau





Activités de loisirs

Actions de gestion concernant les habitats et les espèces :

Actions au sein de la ZSC	Actions au sein de la ZPS
	G6 : Limiter les activités de pleine nature aux abords des zones de nidification
	G7 : Limiter l'ouverture et la fréquentation des pistes forestières aux abords des zones de nidification
G5 : Favoriser la mise en défens des zones sensibles	
G18 : Limiter l'impact des usagers sur l'érosion des berges et sur la dégradation des lits des cours d'eau	G21 : Limiter l'impact des usagers sur l'érosion des berges
G23 : Limiter le dérangement des colonies	
G24 : Développer la mise en place de dispositifs de canalisation du public	



Activités de loisirs

Actions de gestion transversales:

Actions au sein de la ZSC	Actions au sein de la ZPS
A1 : Organiser des réunions et des rencontres auprès des acteurs locaux	
A2 : Animer des chartes, des contrats et des MAET	
A3 : Assurer la gestion administrative, financière du site Natura 2000	
A4 : Assurer une veille écologique du site et une assistance aux études d'incidences	
A5 : Favoriser la coordination avec les différentes politiques publiques territoriales	
A6 : Développer le suivi du DOCOB	
A7 : Evaluer l'efficacité des mesures de gestion	
A8 : Réactualiser le DOCOB	
S1 : Améliorer les connaissances des habitats et des espèces au sein du site	
C1 : Développer des outils de communication à destination des usagers et du grand public	
C2 : Développer des outils de communication à destination des acteurs et des porteurs de projets	



Milieux agricoles

Descriptif et enjeux :

- Agriculture :

24% du site en Surface Agricole Utile, 152 exploitations (ZSC)

33% du site en Surface Agricole Utile, 769 exploitations (ZPS)

- Occupation du sol :

Prairies et pelouses : 23% (ZPS et ZSC)

Landes : 0,5% (ZPS) et 5% (ZSC)

Systèmes culturaux : 24% (ZPS)

- 10 habitats d'intérêt communautaire dont 7 agropastoraux

- 18 espèces d'intérêt communautaire: 14 espèces d'oiseaux,
4 espèces de chauves-souris





Milieux agricoles

Menaces :

- Déprise agricole, fermeture des milieux ouverts
- Intensification des pratiques agricoles
- Urbanisation
- Destruction des éléments du paysage : haies, vergers, arbres isolés
- Disparition des habitats d'espèces, des territoires de chasse pour la faune
- Empoisonnement des prédateurs par ingestion indirecte de biocides
- Dérangement voire destruction des nichées lors de la période de reproduction/nidification



Milieux agricoles

Actions de gestion concernant les habitats et les espèces :

Actions au sein de la ZSC	Actions au sein de la ZPS
	G2 : Limiter l'utilisation d'anticoagulants et/ou d'insecticides contre les espèces qualifiées de « ravageurs »
	G3 : Limiter les travaux d'entretien des milieux ouverts pendant la période de nidification
	G4 : Limiter les travaux d'entretien et/ou d'abattage des boisements et des haies en période de reproduction
	G5 : Protéger les nids de Busard cendré et Saint Martin
G1 : Maintenir et promouvoir la gestion pastorale raisonnée des milieux à forte valeur patrimoniale	G8 : Maintenir et promouvoir la gestion pastorale raisonnée des milieux à forte valeur écologique pour les oiseaux
G2 : Limiter l'embroussaillage des milieux agropastoraux à forte valeur patrimoniale par débroussaillage et/ou gyrobroyage	G9 : Limiter l'embroussaillage des milieux agropastoraux à forte valeur écologique pour les oiseaux par débroussaillage et/ou gyrobroyage
G3 : Maintenir et promouvoir la gestion extensive par fauche des prairies naturelles à forte valeur patrimoniale	G10 : Maintenir et promouvoir la gestion extensive par fauche des prairies naturelles riches en fleurs
G4 : Raisonner l'utilisation des fertilisants et des amendements sur les milieux ouverts	G11 : Raisonner l'utilisation des fertilisants et des amendements limitant la biodiversité des milieux
G5 : Favoriser la mise en défens des zones sensibles	
G9/G15 : Promouvoir la non-intervention volontaire des zones inaccessibles	
G10/G16 : Préserver et restaurer les éléments linéaires et ponctuels du paysages	
	G22 : Développer la mise en place de placettes de nourrissage
G21 : Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires	



Milieux agricoles

Actions de gestion transversales :

Actions au sein de la ZSC	Actions au sein de la ZPS
	G1 : Sécuriser le réseau électrique
G25 : Contrôler l'évolution des populations d'espèces invasives	
A1 : Organiser des réunions et des rencontres auprès des acteurs locaux	
A2 : Animer des chartes, des contrats et des MAET	
A3 : Assurer la gestion administrative, financière du site Natura 2000	
A4 : Assurer une veille écologique du site et une assistance aux études d'incidences	
A5 : Favoriser la coordination avec les différentes politiques publiques territoriales	
A6 : Développer le suivi du DOCOB	
A7 : Evaluer l'efficacité des mesures de gestion	
A8 : Réactualiser le DOCOB	
S1 : Améliorer les connaissances des habitats et des espèces au sein du site	
C1 : Développer des outils de communication à destination des usagers et du grand public	
C2 : Développer des outils de communication à destination des acteurs et des porteurs de projets	



Milieux forestiers

Descriptif et enjeux :

- Sylviculture :

53 massifs forestiers gérés par l'ONF dans la ZPS dont 16 dans la ZSC

Absence de schéma de desserte forestière (ZSC) et 3 schémas (ZPS)

Réglementation communale des boisements :

14 en place, 2 en projets sur la ZSC

39 en place sur la ZPS

- Occupation du sol :

66% de milieux forestiers (ZSC)

52% de milieux forestiers (ZPS)

- 5 habitats d'intérêt communautaire

- 18 espèces d'intérêt communautaire : 11 espèces d'oiseaux, 4 espèces de chauves-souris, 1 espèce d'insectes





Milieux forestiers

Menaces :

- Intensification des pratiques sylvicoles
- Elimination des arbres morts, arbres dépérissants, arbres à cavités
- Plantations monospécifiques à essences allochtones
- Disparition des habitats d'espèces, des territoires de chasse pour la faune
- Dérangement voire destruction des nichées lors de la période de reproduction/nidification par des travaux forestiers



Milieux forestiers

Actions de gestion concernant les habitats et les espèces :

Actions au sein de la ZSC	Actions au sein de la ZPS
	G4 : Limiter les travaux d'entretien et/ou d'abattage des boisements et des haies en période de reproduction
	G7 : Limiter l'ouverture et la fréquentation de pistes forestières aux abords des zones de nidification
G6 : Privilégier une gestion raisonnée des forêts	G12 : Privilégier une gestion raisonnée des forêts
G7 : Conserver les forêts à un stade mature	G13 : Conserver les forêts à un stade mature
G8 : Promouvoir la préservation de bois morts dans les milieux forestiers	G14 : Promouvoir la préservation de bois morts dans les milieux forestiers
G9 : Promouvoir la non-intervention volontaire des zones inaccessibles	G15 : Promouvoir la non-intervention volontaire des zones inaccessibles
G16 : Conserver et restaurer la végétation des berges	G19 : Conserver et restaurer la végétation des berges
G17 : Limiter la plantation de résineux en bordure de cours d'eau	



Milieux forestiers

Actions de gestion transversales :

Actions au sein de la ZSC

Actions au sein de la ZPS

G25 : Contrôler l'évolution des populations d'espèces invasives

G1 : Sécuriser le réseau électrique

A1 : Organiser des réunions et des rencontres auprès des acteurs locaux

A2 : Animer des chartes, des contrats et des MAET

A3 : Assurer la gestion administrative, financière du site Natura 2000

A4 : Assurer une veille écologique du site et une assistance aux études d'incidences

A5 : Favoriser la coordination avec les différentes politiques publiques territoriales

A6 : Développer le suivi du DOCOB

A7 : Evaluer l'efficacité des mesures de gestion

A8 : Réactualiser le DOCOB

S1 : Améliorer les connaissances des habitats et des espèces au sein du site

C1 : Développer des outils de communication à destination des usagers et du grand public

C2 : Développer des outils de communication à destination des acteurs et des porteurs de projets



Bilan de la réactualisation des DOCOB

- Lancement de la consultation officielle des EPCI : été 2013
- Rédaction des fiches actions : été 2013
- Réactualisation de la Charte Natura 2000 : groupe de travail mi-septembre
- Atlas cartographique : août - septembre 2013
- Comité de pilotage de validation des documents d'objectifs : automne 2013

Merci de votre attention

